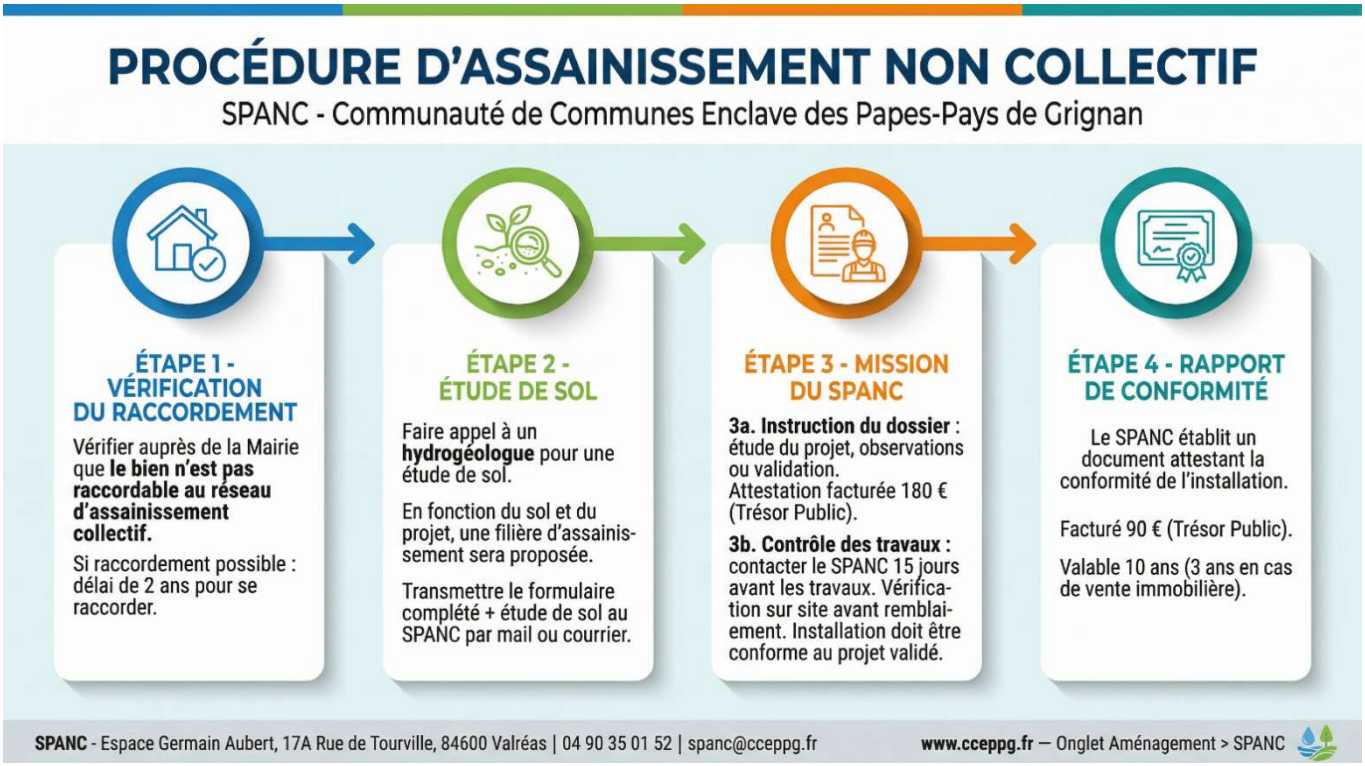
Formulaire de demande de diagnostic ANC
Conception, implantation et bonne exécution des travaux

Documents à compléter et retourner par mail ou courrier, au service Assainissement Non Collectif :

CCEPPG - Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan
Espace Germain Aubert, 17 A Rue de Tourville, 84600 Valréas - **Nous contacter :** ☎ 04.90.35.01.52. spanc@cceppg.fr



ETAPE 1 - Avant toute demande d'intervention du SPANC, veuillez-vous rapprocher de votre Mairie ou du syndicat RIVAVI pour les communes de Richerenches, Visan et Valréas, afin de vous assurer que le bien immobilier n'est pas raccordable, ou bientôt raccordable, à l'assainissement collectif.

ETAPE 2 - Si le raccordement à l'assainissement collectif n'est pas envisageable, il est indispensable, dans un premier temps, de se rapprocher d'un hydrogéologue pour produire une étude de sol. En fonction de la nature du sol, du terrain et des caractéristiques du projet, (nombre de personnes, nombre de pièces principales, bétail…), l'hydrogéologue proposera une filière d'assainissement. Il peut également être envisagé un dispositif d'assainissement non collectif commun à plusieurs biens immobiliers.

ETAPE 3 - Une fois l'étude de sol réalisée, il est nécessaire de prendre attache du service Public d'Assainissement Non Collectif – SPANC - en lui adressant, par mail ou par courrier, le présent formulaire complété et signé, ainsi que l'étude de sol.

A réception du dossier par le SPANC :

- **Dans un premier temps :**

Le technicien étudie le dossier du projet de conception comportant une étude de sol, ainsi qu'un plan de situation et le choix d'installation. Il étudiera le dossier, formulera des observations ou validera le projet au regard de votre usage et

des prescriptions réglementaires notamment environnementales. Cette instruction est consignée par attestation et sera facturée 180 € par le Trésor Public.

Il sera alors possible d'entreprendre les travaux qui doivent être conformes au projet déclaré.

- **Dans un second temps :**

Dans un second temps, il conviendra de nous contacter, au plus tôt et à minima 10 jours avant le début des travaux, pour convenir d'un rendez-vous sur site. Le technicien viendra sur site pour faire une vérification des travaux réalisés avant remblaiement. Si les travaux ne pouvaient être pleinement vérifiés ou n'étaient pas conformes au projet validé par le SPANC, l'installation serait réputée non conforme.

ETAPE 4 - A l'issue du contrôle, le SPANC établit un document qui attestera de la conformité de l'installation.
Son instruction est facturée 90 € par le Trésor Public. Le document sera valable durant 10 années pour attester de la conformité du dispositif, sauf en cas de vente immobilière. Le notaire exigerait un rapport de moins de trois ans.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de créer un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Ce service a pour mission d'assurer, le recensement et le diagnostic technique des installations d'assainissement non collectif (fosse septique, épandage, filtre, etc.), ainsi que la vérification périodique de leur bon fonctionnement et de leur entretien. L'objectif est de s'assurer que chaque ouvrage n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique et qu'il ne porte ainsi pas atteinte à la santé et à la salubrité publique.

Tarifs des diagnostics d'assainissement non collectif fixés par délibération du Conseil Communautaire Délibération numéro 2026-24 du 05 mars 2026

Diagnostic des dispositifs d'assainissement non collectif inférieur à 20 équivalents habitants

- Contrôle de projet de conception des installations : 180 €
- Contrôle de la bonne exécution des travaux : 90 €
 - ➲ Soit parcours Conception / exécution de travaux : 270 €
 - *Seconde étude de dossier de conception suite à un changement de filière : 162 €*
 - *Second contrôle de la bonne exécution des travaux (intervient seulement si l'exécution des travaux a été réputée non conforme à 2 reprises) : 90 €*
- Diagnostic d'entretien et de bon fonctionnement des installations existants : 150 €
- Diagnostic dans le cadre d'une vente immobilière : 300 €
 Seconde étude de dossier vente immobilière en raison d'un dépassement de délai de validité inférieur à 3 mois : 150 €
- Diagnostic d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes dans le cadre d'une campagne de contrôle : 150 €

Diagnostic des dispositifs d'assainissement non collectif supérieures à 20 équivalents habitants ou cas particuliers entrainant une production d'effluents particulière

- Contrôle de projet de conception des installations : 360 €
- Contrôle de la bonne exécution des travaux : 180 €
 - ➲ Soit parcours Conception / exécution de travaux : 540 €
 - *Second contrôle de la bonne exécution des travaux (intervient seulement si l'exécution des travaux a été réputée non conforme à 2 reprises) : 300 €*

- *Seconde étude de dossier de conception suite à un changement de filière : 280 €*

- Diagnostic d'entretien et de bon fonctionnement des installations existants : 300 €
- Diagnostic dans le cadre d'une vente immobilière : 600 €
- Seconde étude de dossier vente immobilière en raison d'un dépassement de délai de validité inférieur à 3 mois - Déplacement sur site inclus : 300 €

- Diagnostic d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes dans le cadre d'une campagne de contrôle : 300 €

A noter que les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par délibération du conseil communautaire.
Dans ce cas, les tarifs révisés seraient appliqués.

Formulaire à compléter par le demandeur :

Je soussigné : ……..

- M'ENGAGE à être présent le jour du contrôle ou à être représenté par une personne dûment habilitée,
- M'ENGAGE à rassembler tous les documents relatifs à mon installation (factures, permis de construire, plan de masse, étude de sol, vidanges…) et à fournir tout document jugé utile par le contrôleur du SPANC,
- M'ENGAGE à payer la redevance du contrôle à réception de l'avis des sommes à payer adressé par le Trésor Public– tarifs de contrôle fixés par Délibération du Conseil Communautaire.
- M'ENGAGE à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable et conformément au projet accepté,
- PREND NOTE que le demandeur et l'installateur sont responsables de la bonne réalisation du système d'assainissement dans son entier, conformément au projet tel qu'il a été accepté par le SPANC et conformément à la réglementation en vigueur,
- M'ENGAGE à informer le SPANC **dix jours au moins avant le démarrage des travaux** afin qu'un rendez-vous soit fixé avec notre prestataire pour le contrôle de bonne exécution et obtenir une attestation de conformité. **En effet, si les travaux ne pouvaient être contrôlés avant rebouchage, ils seraient réputés non conformes.**
- PREND NOTE que les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la CCEPPG pour la gestion administrative des visites et la facturation et seront transmises à la société prestataire **Preleveo – Groupe Ares** Contrôles, ainsi qu'au Service de gestion comptable de Vaison la Romaine. Ces informations seront conservées pendant la durée légales puis détruites réglementairement. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la CCEPPG.
 Nous contacter : ✆ 04.90.35.01.52. - @ spanc@cceppg.fr
- **AFFIRME sincère, exacte et véritable la présente déclaration.**

Fait à ……., Le……. Nom, Prénom du Demandeur

Avril.2026

Pièces à fournir avec ce document dûment complété et signé

- **Plan de situation** de la parcelle
- **Copie de l'Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de la filière** comprenant notamment **un Plan de masse** du projet (1/200 ou 1/500) : Laissant figurer le plus clairement possible :
 - L'habitation, avec les sorties des eaux usées
 - Le prétraitement (fosse toutes eaux, …), et la ventilation associée
 - Le traitement (épandage, filtre, …), et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
 - Les arbres, arbustes, haies, jardin potager
 - Les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées, …)
 - Les voies de passage de véhicules
 - Les bâtiments annexes (garage, piscine…)
 - Les puits, captages (forages) utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
 - Les cours d'eau, fossé, mare, …
 - Le système d'évacuation des eaux pluviales
- **L'étude particulière (pour projet autre qu'habitation individuelle)**
- **Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire** (dans le cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)

Renseignements généraux sur le propriétaire ou les propriétaires

PROPRIETAIRES : RENSEIGNEMENTS ET MOYENS DE CONTACTS	**Propriétaire 1 :** ☐Monsieur ☐Madame - Nom : ……Prénom : …… Date de naissance : ……/……/…..... Ville de naissance : …… *(Mentions obligatoires pour l'instruction du dossier)* Téléphone : …… Mail : ……@..... **Propriétaire 2 :** ☐Monsieur ☐Madame - Nom : ……Prénom : …… Date de naissance : ……/……/…..... Ville de naissance : …… *(Mentions obligatoires pour l'instruction du dossier)* Téléphone : …… Mail : ……@..... **Si le propriétaire est une personne morale :** Nom de l'entreprise : …… Numéro de Siren : …… ☐Monsieur ☐Madame - Nom : ……Prénom : …… Téléphone : …… Mail : ……@.....
ADRESSE DE FACTURATION	Numéro de voie : Rue : …… Code postal : Commune : A noter que vous recevrez le rapport par voie électronique. Toutefois, si vous souhaitez le recevoir par voie postale, veuillez cocher cette case : ☐

ADRESSE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	Numéro de voie : Rue : Code postal : Commune : Références cadastrales : Section(s) : N° de parcelle de l'habitation :

CONCERNANT LE PROJET	☐ Un projet d'Assainissement non collectif neuf ☐ Dans le cadre d'un permis de construire ☐ La réhabilitation d'un dispositif d'assainissement existant

Renseignements généraux sur la propriété

Caractéristiques du terrain

- Superficie totale : ……m²
- Surface construite : ……m²
- Surface disponible pour l'assainissement : ……..m²
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement

☐ plat (< 5 %)
☐ faible pente (de 5 % à 10 %)
☐ pentu (supérieur à 10 %)

- Nappe d'eau souterraine < 2 m de profondeur (même temporaire) ☐ Oui, à …….. m ☐ Non

- Cours d'eau proche, ☐ Oui, à …….. m ☐ Non
 Nom du cours d'eau : ……

- Direction de la pente : Nord, Sud, Est, Ouest

(à préciser sur le plan de masse)

- Nature du sol à 0,50 m de profondeur :

☐ terre végétale ☐ argile ☐ sable ☐ gravier
☐ roche ☐ autre : ……

- Nature du sol à 1,50 m de profondeur :

☐ terre végétale ☐ argile ☐ sable ☐ gravier
☐ roche ☐ autre : ……

- Capacité d'infiltration de l'eau par le sol :
 …….. mm/h

☐ bonne ☐ moyenne ☐ médiocre

Locaux à desservir :

Destination du bien

☐ Usage domestique
Nombre d'équivalent habitants : ……..

☐ Bien destiné à la location saisonnière
Nombre de locataires accueillis sur l'année : ……

☐ Maison individuelle

Résidence : ☐ principale ☐ secondaire

Nombre de logements : ……..

Nombre de chambres : …….

Nombre d'occupants permanents : ……..

Y-a-t-il un sous-sol ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avec évacuation d'eaux usées ?

☐ Oui ☐ Non

☐ Immeuble autre qu'une habitation individuelle

Préciser le type d'immeuble : ……..

(joindre l'étude particulière d'assainissement)

☐ Comportant d'autres locaux que ceux d'habitations

Nature des locaux et activités pratiquées : ……

……

Nombre d'usagers permanents : ……..

Nombre maximum de personnes susceptibles d'être présentes simultanément : ……..

Alimentation en eau potable :

- Réseau : ☐ public ☐ puits, source, forage ☐ autre, précisez : ……
- Existe-t-il un captage d'eau (puits ou forage) dans un rayon de 35 m : ☐ Oui ☐ Non

 Si oui, distance par rapport à votre système d'assainissement : ……m

 L'eau est à ……m

 Quelle est son utilisation (consommation humaine, arrosage, …) ? ……..

Définition de la filière :

I – Le dispositif de pré traitement des eaux usées

☐ Fosse toutes eaux, volume : ……L, avec pré filtre intégré ☐ Oui ☐ Non

☐ Fosse septique (certains cas de réhabilitation), volume : ……m^3

☐ Autre, précisez : ……

Ventilation de la fosse :

- Une entrée d'air est-elle prévue ? ☐ Oui ☐ Non
- Une sortie d'air située au-dessus des locaux habités est-elle prévue ? ☐ Oui ☐ Non
- La canalisation de la sortie d'air de la ventilation est-elle munie d'un Extracteur statique ou éolien ? ☐ Oui ☐ Non

Dispositifs complémentaires :

- Est-il prévu un bac à graisses ? ☐ Oui ☐ Non

si oui, pour :

☐ Les eaux de cuisine ☐ Les eaux ménagères

- Est-il prévu un pré filtre extérieur de la fosse ?
- Est-il prévu un système de relevage ? ☐ Oui ☐ Non
- Est-il prévu un système d'alimentation séquentielle ? ☐ Oui ☐ Non

☐ Oui ☐ Non
Si oui, volume : ……L

Autres dispositifs, à préciser : ……
……

- Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ? ☐ Oui ☐ Non
- Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ? ☐Oui ☐ Non

II – Le Dispositif de traitement des eaux usées

☐ tranchées d'infiltration (tranchées d'épandage) à faible profondeur
ou ☐ lit d'infiltration (lit d'épandage)
ou ☐ filtre à sable non drainé (lit filtrant non drainé)
ou ☐ filtre à sable drainé (lit filtrant drainé) à flux vertical
ou ☐ filtre à zéolite (drainé)
ou ☐ tertre d'infiltration
☐ autre dispositif de traitement, précisez : ……..

➲ Possédez-vous une dérogation préfectorale ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, la joindre à votre demande

INSTALLATEUR DU PROJET (FACULTATIF ET SI CONNU)	Nom de l'installateur du projet : …… Commune : …… Téléphone fixe ou mobile : …… Mail : ……@……

Pour les dispositifs drainés **: Evacuation des eaux traitées**

- Tranchée de dispersion : Longueur : ……..m
- Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau…)
 ➥ Décrivez le milieu récepteur : ……
 ……

Si vous n'êtes pas propriétaire du milieu de rejet prévu, avez-vous l'autorisation de déversement écrite du propriétaire ou du gestionnaire ?
☐ oui ☐ non Si oui, la joindre à votre demande

Existe-t-il une zone de baignade à proximité du rejet ?
☐ oui ☐ non

- Rejet par puits d'infiltration
 ➥ Possédez-vous une dérogation préfectorale ? ☐ oui ☐ non
 Si oui, la joindre à votre demande

III – Destination des eaux pluviales

☐ Réseau de surface (fossé, caniveau…)
☐ Puits d'infiltration sur la parcelle
☐ Rétention (cuve, mare…)
☐ Autre, précisez :